

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2905

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 12

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« elle »,

les mots :

« la société étrangère ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.